

AVIS PUBLIC



PUBLICATION - RÈGLEMENT 2160-2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, greffier de ladite Ville, que lors de la séance ordinaire du 3 février 2020, les membres du conseil ont adopté le *Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 076 000 \$ pour la réhabilitation d'une portion du système d'égouts du secteur Louis-Bazinet Phase II.*

Ce règlement a reçu les approbations requises par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 5 mars 2020.

Ce règlement peut être consulté aux bureaux des Services administratifs de l'hôtel de ville, situés au 370, rue de la Visitation à Saint-Charles-Borromée.

Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 10^e jour de mars 2020.

Me David Cousineau, Lib, MBA
Avocat - Greffier